La Femme L'Enfant Le Foyer

Pour l'Année nouvelle

Au seuil de 1927, nous sommes heureuses d'adresser à toutes les fidèles lectrices de la Page Féminine, nos vœux très sincères.

L'idéal du bonheur que l'on prétend si complexe, ne se limite-t-il pas cependant pour toute femme, à ce cadre familier qui fait chaque semaine l'objet des articles de cette page : « L'Enfant, le Foyer » ?...

Que ces chers domaines ne vous soient que clarté, qu'activité joyeuse, que tendresse sereine,... tel est notre souhait.

N'est-ce pas un grand lien qui se crée entre celles qu'animent le désir de donner des détails vrais de l'élégance, de parler avec précision de la mode infiniment diverse et captivante, de relater telle nouveauté pour le home, d'intéresser et peut-être d'obliger à distance, et, celles qui lisent avec bienveillance et montrent un attachement persévérant à leur journal familier et à ses conseils ?...

De plus en plus nous travaillerons à vous donner ici tous les renseignements susceptibles de vous être agréables. Ainsi se resserrera ce lien qui prête cette année déjà à nos vœux ce caractère de confiance et de sympathie....

DAISY.

par Martine RÉNIER

LES ROBES DU SOIR

Les dernières réunions élégantes me semblent confirmer la vogue à des tissus légers, car les robes de mousseline de soie et même de tulle commencent à l'emporter sur les robes brodées. N'allez pas en conclure pourtant que ces dernières soient demodées. On en voit encore, on en voit même de très belles et de très somptueuses. La robe de velours brodé de dessins renaissance en soies multicolores qui fut un des succès de l'année, figure un peu partout. De même, je trouve un peu partout également une certaine robe de velours noir entièrement brodée de petits médaillons ronds en perles fines et corail, mais ce sont de si coûteuses, de si ruineuses fantaisies, que les plus élégantes des parisiennes se voient contraintes de ne posséder, dans leur nombreuse garde-robes, qu'une ou deux toilettes de grand gala. Et ne nous en plaignons pas : rien ne fait valoir le charme féminin ne met en valeur la grâce des lignes et l'harmonie des sectes comme les robes de mousseline de soie. Rien aussi n'est plus difficile à bien faire, et le talent n'est pas mince qui consiste à border les petits boléros fendus en avant ou en arrière, d'imperceptibles biais de même tissu, à tailler ces jupes en forme, qui s'élargissent d'un côté à l'aide de grands godets ou bien s'allongent en arrière pour descendre presque à terre. Très souvent, deux draperies minces tombent des épaules en forme d'aile ou bien encore un fichu en pointe voile le décolleté et s'attache sur l'épaule au moyen d'une fleur de même tissu. Car n'oubliez pas ce détail, d'une importance extrême : les fleurs doivent être du même ton et du même tissu léger que la robe, à moins qu'elles ne soient en plume teinte et j'ajoute que je préfère les premières de beaucoup. Vous parlerai-je de quelques détails du soir ? L'éventail n'est décidément pas en faveur et l'on en voit de moins en moins. Par contre, les bracelets de diamants sont légion et forment de scintillants poignets qui montent parfois jusqu'au coude. On les fait de plus en plus larges avec de jolis motifs en rubis ou en émeraude sur fond de diamant. La broche ronde ou carrée a tout à fait remplacé le pendantif et se place toujours à la naissance d'une épaulette. Enfin, les souliers dernier cri sont en lézard blanc ou perlé, à moins qu'on ne les préfère en satin blond. J'ai vu, avec des robes blanches, des souliers et des bas violine ou vert émeraude qui étaient beaucoup d'allure. Car vous délaisserez les souliers de chevreau argenté qui font déplorablement « année dernière » et vous savez que de toutes les modes aucune n'est aussi délicate que celle que l'on vient de quitter.

MARTINE RÉNIER.

Modèle N° 1. — BLOUSE PALETOT en cretonne ou toile chamarrée, toute droite, se boutonnant de haut en bas au milieu du devant ; col tailleur ; poches garnissant les côtés. Sera très pratique pour l'intérieur ou comme vêtement de travail.

Métrage : 3m75 en 100.

Prix du patron : 1 fr. 25.

: ROBES DU SOIR :

ROBE de crêpe Georgette blond. Pointes incrustées dans le bas de la robe brodées vieil or.
ROBE de mousseline de soie bleu nattier brodée acier.

Avis aux Lectrices

Les patrons de la « PAGE FEMININE » sont soigneusement étudiés et choisis parmi les modèles les plus nouveaux de la mode. Simples et élégants, ils sont d'une exécution facile. Ces patrons existent dans la taille 44 avec facilités de modification.

Le prix de chaque patron pourvu d'une notice explicative, est de Fr. 1.25.

Adresser les commandes au : RÉVEIL DU NORD, « Service des Patrons », 186 bis, rue de Paris, LILLE (Nord).

Joindre le montant en timbres-poste, seul mode de paiement accepté. Indiquer d'une façon très apparente le numéro du patron demandé et votre adresse.

Nous rappelons à nos lectrices que les commandes ne sont servies que pendant huit jours. Le délai de livraison est d'une semaine environ.

Notre courrier

COQUETTE. — Pour masquer votre maigreur, portez avec cette robe un peu décolletée une écharpe assortie. On en voit beaucoup cette saison, elles s'alourdissent de glands ou de franges.

JANINE B. — Pour faire disparaître cette tâche produite par de la chaux, vous pouvez essayer de verser goutte à goutte sur la tâche de l'acide citrique très dilué. Vous trouverez cet acide chez un pharmacien.

LOUISON. — Cette coiffure originale est très jolie aussi pour des cheveux blonds. La lourde frange souligne les yeux et les fait paraître plus profonds. Cette coiffure permet de laisser les cheveux droits sans frisure et de réaliser une économie appréciable.

V. DARSY.

CUIRASSEZ VOS BRONCHES
par une cure de
"PASTILLES de CAUTERETS"
Autorisation exclusive de la SOCIÉTÉ FERMIÈRE des SOURCES THERMALES de CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). Toutes pharmacies : la boîte 4 fr., impôt compris.
GROS : 7, rue Nicolas-Leblanc, LILLE

Vous aurez du LAIT

Le lait est rare et cher !
Vous en êtes privé pour le petit déjeuner du matin, pour le goûter de quatre heures...
Pourquoi courir l'acheter au loin ?
Pourquoi ce surcroît de dépense ?
Puisque vous avez, grâce à l'ELESCA :

EN 1 MINUTE
par simple addition d'eau chaude, instantanément
" Tout lacté, tout sucré "
" Tout cuit, tout fait "
une tasse de
DÉLICIEUX CHOCOLAT AU LAIT ELESCA
aliment complet, dont les enfants sont gourmands. Plus nourrissant qu'un œuf, léger, digestif, l'ELESCA, même pris quotidiennement, ne contipse pas.
EN VENTE 0 fr. 50 l'ETUI-TASSE, dans toute bonne maison d'alimentation.

ÉCHOS

....Quelle tentation pour les yeux, déjà, que ces flacons artistiques enfermant de précieuses essences. Ici, c'est une gomme sombre taillée à larges facettes. Là, on dirait un mausolée aux angles duquel pleurent des muses sur la mort des fleurs dont l'âme gît là, prisonnière.

Des danseuses de la Grèce, le pays des parfums, enlacent leurs doigts sur ce cristal aux reflets d'ambre. Tout près, une vasque de fleurs noires repose sur une stèle couleur de jade, et voici une botte de violettes épanouies retenant sous leurs pétales leur délicate senteur.

Puis ce sont des flacons arrondis coiffés de gnomides aiguës ou de rameaux fleuris qui retombent. Que sais-je encore ?

Pour le sac, ce tout mignon vaporisateur à facettes de nacre, pas plus gros que le tube à rouge avec lequel on pourrait le confondre.

. . . . . .

Et savez-vous qu'on porte maintenant des sacs de feutre ? Ce n'est pas, croyez-le bien, parce que le cuir est trop coûteux, car ces nouveaux venus savent faire payer leur nouveauté au plus juste prix.

M. C.

La participation de nos colonies à la Foire commerciale et internationale de Lille

On sait que la Municipalité lilloise, soucieuse de la prospérité toujours croissante de la Foire de Lille, envisage la possibilité de mettre à la disposition de celle-ci un nouvel emplacement, celui du Champ-de-Mars, menaçant de devenir insuffisant à son tour.

En attendant la réalisation de ce vaste projet qui permettra enfin à la Foire de Lille de prendre toute l'extension à laquelle elle peut justement prétendre, nous avons tenu à savoir quelles innovations avaient été prévues pour 1927 et en quoi la prochaine Foire pourra se différencier de la précédente.

M. Edouard Bouchery, commissaire général, fondateur et animateur de cette formidable entreprise appelée à décupler l'activité économique de notre région, a bien voulu nous renseigner à ce sujet, avec sa coutumière amabilité.

Mon principal objectif, nous dit le dévoué commissaire général, a été, est, et sera d'attirer à Lille le plus grand nombre possible de visiteurs et d'acheteurs et de mettre sous leurs yeux non seulement les différents articles de notre production régionale, mais encore tous les produits de fabrication française.

Notre constante préoccupation doit être d'intensifier notre production et de développer nos exportations, si nous voulons opérer définitivement notre relèvement économique et financier.

Si nous réussissons à nous créer de nouveaux débouchés, si nous augmentons nos exportations, nous sommes contraints, du même coup, continue M. Edouard Bouchery, d'augmenter notre production. Or, celle-ci se trouve souvent limitée par différents facteurs (main-d'œuvre, nature du sol, etc...) d'où nécessité absolue pour nous de recourir à nos ressources coloniales, inépuisables et presque totalement inexploitées jusqu'à présent.

Nous n'utilisons point nos colonies et laissons malheureusement ce soin aux Anglais, voir même aux Allemands. Nous avons donc résolu de lutter, dans la mesure de nos moyens, contre une si regrettable abstention, si préjudiciable à notre change, puisque nous sommes contraints d'acheter chaque année à l'étranger des milliards de marchandises que nous pourrions trouver à peu de frais dans notre domaine colonial.

Notre Comité a donc décidé le principe de la participation coloniale à la Foire Commerciale et Internationale de Lille en 1927.

De même que l'an dernier, nous avions entrepris un vaste périple à travers toute l'Europe centrale afin d'y recruter des acheteurs et d'y faire connaître l'importance économique de notre région du Nord, nous nous sommes mis en rapport cette année avec nos différentes administrations coloniales les sollicitant de participer officiellement à la Foire de Lille.

Plusieurs notables acceptations nous sont déjà parvenues, notamment celle de l'Indochine et de Madagascar.

Nous avons notamment l'idée de montrer à nos industriels français, d'une part les productions de nos colonies et de l'autre, les différents produits qui sont couramment vendus par l'étranger à nos indigènes coloniaux, produits susceptibles d'être fabriqués par l'industrie française.

En de vastes vitrines, seront exposés tout ce que la production étrangère peut vendre à nos coloniaux : tissus anglais par exemple, que pourraient concurrencer nos usines de Roubaix et de Tourcoing ; toiles anglaises qui seraient avantageusement remplacées par celles d'Armentières ; couteaux de Sheffield ou de Solingen, par ceux de Langres, de Nogent, de Thiers ou de Châtellerault ? Il en serait de même pour tous les articles de fabrication étrangère que la France et plus particulièrement notre région du Nord, est à même de produire dans de bonnes conditions.

Voilà notre idée, conclut M. Edouard Bouchery, elle est en bonne voie de réalisation. Je crois qu'elle sera féconde en heureux résultats.

NOTRE CAUSERIE SUR LA T. S. F.

La radiotransmission des images

La transmission d'images par T.S.F. est entrée dans le domaine de la pratique. Un procédé utilisé en Allemagne pour ce genre de transmission ne saurait manquer d'intéresser les amateurs sans-filistes. Il permet d'obtenir une reproduction exacte de l'image envoyée avec toutes les dégradations et nuances qui peuvent exister entre les tons sombres et les tons clairs.

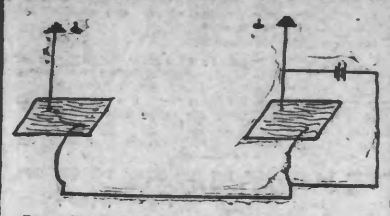

Dans les cas courants, on pourra utiliser un procédé assez simple dont la description fera l'objet de la présente causerie.

Le principe de ce système d'appareil de transmissions d'images est basé sur un vieux système autographique de télégraphie avec fil qui va être rappelé ici. L'image à transmettre est tracée sur une feuille conductrice au moyen d'une encre isolante. Un petit style transmetteur, conducteur d'électricité, se déplace sur toute la surface de l'image à envoyer en décrivant une série de passe sur des parties vierges ou écrites, c'est-à-dire conductrices ou isolantes, un courant circule ou non dans la ligne. Le courant en passant, traverse, au poste de réception, un stylet de fer marchant en synchronisme avec le style de l'émission suivant une série de parallèles sur un papier au cyanure de potassium. Le courant qui vient de la ligne en traversant le papier au cyanure va se perdre à la terre et tracera sur ce papier des traits bleu de Prusse.

Ce dispositif présente comme inconvénient la difficulté que l'on éprouve à faire décrire au style des traits parallèles. On a été ainsi conduit à placer la feuille conductrice d'émission sur un tambour tournant sous l'impulsion d'un mouvement d'horlogerie. Le style conducteur décrit alors une hélice à spires très jointives en se déplaçant tout le long du cylindre et il en est de même à la réception.

Il est évident que les vitesses des deux tambours doivent être identiques pour que l'image soit fidèlement reproduite. Il existe plusieurs dispositifs plus ou moins compliqués pour réaliser ce synchronisme. Dans notre prochaine causerie nous décrirons un des plus simples de ces dispositifs.

AMATOR.

Les émissions d'aujourd'hui

RADIO-PARIS, 29. — 10 h. 30 à 11 heures : Cours et informations. — 12 h. 30 à 14 heures : Radio-Concert. Cours commerciaux et d'ouverture des valeurs à la Bourse de Paris. — 19 h. 40 à 22 h. 30 : Cours et informations. Cours d'électricité.

Radio-Concert de gala organisé par les Grands Magasins du Printemps. Audition intégrale du premier acte de « La Walkyrie » : Siegmund, M. Franz, de l'Opéra ; Sieglinde, Germaine Lubin, de l'Opéra ; Hunding, M. Reginald. Orchestre Radio-Paris : L'Imperial Jazz de Londres.

LONDRES, 29. — 13 heures : Orchestre Camille Couturier.— 19 h. 25 : « Ballade » n° 3, en la bémol op. 47 (Chopin). — 19 h. 40 : Causerie. — 21 heures : Concert symphonique : « Le Mariage de Figaro », ouverture ; « L'après-midi d'un faune », prélude ; « Huitième Symphonie » ; « L'Arlésienne » suite ; « Shepherd's Hey. — 22 h. 15 : Second concerto de piano.

BRUXELLES, 29. — 20 heures : Radio-Chronique. Journal parlé. — 20 h. 30 : Sélection de « Rigoletto », opéra de Verdi : Gilda, Mlle Ghislaine Villiers-Waucquez ; Madeleine, Mlle Nordier Rigoletto, M. Thelma ; le duc, M. Letroye ; Sparafucile, M. Bracony.

T. S. F. Tous Appareils Toutes Fournitures
COUPLEUX Frères, 24, rue Esquermoise, LILLE

Important mouvement dans la magistrature régionale

M. CRUVEILLIÉ QUITTE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Sont nommés procureur de la République près le tribunal de première instance de Meurthe-et-Moselle, section de Nancy, M. Cruveillié, avocat général près la Cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Dels, qui a été nommé procureur général près la Cour d'appel d'Agen.

Avocat général près la Cour d'appel de Douai, M. Floriet, substitut du procureur général près la dite Cour.

Conseiller à la Cour d'appel de Douai, M. Boulanger, juge au tribunal de première instance de la Somme, section d'Amiens.

Président de Chambre à la Cour d'appel de Douai, M. Wiot, conseiller à la dite Cour, en remplacement de M. Lefrançois, décédé.

Conseiller à la Cour d'appel de Douai, M. Touron, procureur de la République de 2e classe, affecté, provisoirement, au tribunal de première instance du Nord, section de Douai.

Président du tribunal de première instance de l'Aube, M. Raymond, président du tribunal de première instance du Nord (section d'Avesnes), en remplacement de M. Pinacle, qui a été nommé président du tribunal de première instance de la Côte-d'Or.

Vice-président du tribunal de première instance du Nord, section de Dunkerque, M. Barnier, juge au tribunal de première instance de l'Oise, section de Beauvais.

Juge au tribunal de première instance du Nord, section de Douai, M. Begin, substitut au tribunal de première instance de Meurthe-et-Moselle, section de Nancy, en remplacement de M. Gruselle, dont la nomination a été rapportée.

DANS LES FINANCES

M. Balmain, percepteur à BELLICOURT (Aisne), a été nommé à HERSIN-COUPIGNY ; M. Franconny, percepteur à Ribérac (Dordogne), appelé à HERSIN-COUPIGNY et non installé, a été maintenu à Riberac.

GARDE DES EAUX ET FORÊTS

M. Albert Hocquenghem, ex-soldat du 1er régiment de zouaves, à HELLEMMES (Lille) est nommé garde domanial des eaux et forêts à la maison forestière d'Hachette, commune de LOCQUIGNOL (inspection de Valenciennes).

COMITÉ CONSULTATIF DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

Par arrêté, ont été maintenus, pour une période de quatre années, à dater du 1er janvier 1927, dans les fonctions de Membre du Comité consultatif de la Navigation intérieure :

MM. Le Besnerais, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; Dufaux, Chef de Bataillon Commissaire militaire des voies navigables et des ports militaires ; Paul Cloarec, Vice-Président de la Ligue Maritime et Coloniale Française ; Legouez, ancien Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris ; Stani, Membre de la Chambre de Commerce de Lille et du Comité directeur de l'Office des Transports des Chambres de Commerce du Nord ; Crimail, Chef de l'Exploitation des Chemins de fer de l'Etat ; Mussat, Président de l'Union Syndicale des Fournisseurs du Bâtiment ; Gruner, Vice-Président du Comité Central des Houillères de France ; Lecoustre, marinier, bateau « Equité » ; Palmyr Leclercq, Président du Syndicat général de la Petite Batellerie ; Marie-Louise Petit, Administrateur de la Compagnie Générale de Navigation H. P. L. M. ; Périer de Féral, Président du Syndicat général de la Marine ; De Watteville Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Lyonnaise de Navigation et de Remorquage ; Maurice Schwob, Directeur du Journal « Le Phare de la Loire » ; Rouland, Administrateur-délégué de la Société du Gaz de Paris ; Lemarchand, Conseiller municipal de Paris ; Gérardin, Directeur du « Journal de la Navigation fluviale et maritime » ; Leblond E., Agent de charbonnages, à Béthune ; Hubert de Wendel, Industriel, Président de la Chambre de Commerce de Metz ; Henri Lévy, Industriel à Strasbourg, Membre du Comité consultatif d'Alsace-Lorraine ; Champy, Directeur général de la Compagnie des Mines d'Anzin.

Ont été nommés, pour une période de quatre années, à dater du 1er janvier 1927 : Membres du Comité Consultatif de la Navigation intérieure, en remplacement de MM. Berninger et Choteau qui ont cessé de faire partie dudit Comité : MM. Dusuzeau, Président du Conseil d'Administration du Port autonome de Strasbourg ; Zintmeyer, marinier, patenté du Rhin.

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RESULTATS DU 26 DECEMBRE

Union Sportive d'Auchel (1 A) bat Racing-Club Lensois (1 A), par 1 but à 0. — Ce match fut joué à Auchel, devant une bonne galerie et sur un terrain très sec. M. Ferrari, de Roubaix, qui arbitrait la partie aligna les formations suivantes : R. C. L. — Defache, Dubreu, Adamsky, François, Cuvelier, Vandevalle Bardaille, Laforge, Berquin, Baert, Taillieu.

U. S. AUCHEL. — Macrelle, Mazur, Brevière, Roszack, Plouviez, Vanacker, Payelle, Leleu, Kraska, Dupont, Part.

Au coup d'envoi, Auchel joue avec le vent contre et attaque de suite. Lens renvoie et à son tour, d'abord par la gauche puis par la droite va rendre visite à Part qui dégage deux fois de suite, malgré les charges de Berquin.

Le jeu se poursuit rapide jusqu'à la mi-temps qui parvient sur un score vierge.

Après le repos Auchel bénéficie du vent et se porte immédiatement dans le camp des « sang et or ». Sur passe de Macrelle, Roszack shoote et bat Defache, cinq minutes après la mi-temps. Peu après, Mazur, à 6 mètres des bois, place dehors, puis Brevière, gêné, ne peut shooter. Le jeu reste rapide et Lens se dépense sans compter pour égaliser, Berquin notamment au centre s'emploie activement mais la fin surviendra sans que les visiteurs parviennent à marquer.

Arbitrage impartial de M. Ferrain.

L'excellente équipe Sporting-Club Warta a battu l'Union Sportive Mertagnoise par 4 buts à 2. — Tous les joueurs sont à féliciter ; très bon arbitrage.

Football-Club Lévinois et St-Henri, Hénin font match nul par 2 à 2.

F. C. Lévinois bat Vétérans U. S. Lévinoise par 5 à 1.

Electric-Club (1 A) et Lommoise Sportive (1 A) font match nul : 0 à 0. — Ce match comptait pour le Championnat de 4e Division. Les deux équipes fournirent une très belle exhibition, et le score reflète bien la physionomie de la partie. Arbitrage d'un membre de Lomme.

Electric-Club (1 B) bat Football-Club de Marquette (3) par 4 à 1.

Association Sportive Aire-Isbergues bat Union Sportive Drocourt-Mines par 2 buts à 0.

L'A. S. A. I. a réussi à s'octroyer trois nouveaux points au détriment de l'U. S. D. M. malgré le handicap de son ailier gauche indisponible et de son arrière-gauche, blessé au cours du match contre l'Avant-Garde de Grenay.

Les verts débutent contre le vent ; les locaux veulent marquer mais leurs attaques se brisent sur la défense des visiteurs. Ceux-ci viennent souvent inquiéter la défense des noir et vert ; à la 20e minute l'avant-centre marque un joli but suivi de près par un autre marqué par l'extrême-gauche.

A la mi-temps : A. S. A. I. : 2. — U. S. D. M. : 0.

A la reprise, les locaux désireux de marquer, amorcent plusieurs attaques dangereuses mais la défense des verts veille et ne laissera rien passer. Le jeu s'équilibre ensuite et se déroule avec des alternatives diverses ; la fin sera sifflée sans changement.

Racing-Club Lillois (1 A) bat Sports Ouvriers Lyssois (1 A) par 1 but à 0.

Racing-Club Lillois (1 B) battu par Stade Madeleinois (1 B) par 5 buts à 0.

Olympique Marcquois (1 A) bat C. A. Deizenne de Roubaix (1 A) par 6 buts à 1. — Partie jouée sur le terrain de Marcq, devant une belle galerie ; le C. A. se présente avec neuf joueurs. Au début, le jeu va très vite ; un coup franc est sifflé contre Marcq, le coup bien donné à 40 mètres, pénètre dans le filet. Ce premier but met les Marcquois en action, ils se portent à l'attaque et obtiennent le 1er point par l'inter-gauche ; le 2e par pénalty ; les 3e et 4e par les inters droit et gauche.

Dès la reprise, l'O. M. domine toujours et ajoute deux autres buts. Arbitrage satisfaisant de M. J. Leclercq.

O. L. (3) bat O. M. (1 B) par 2 buts à 1.
L. S. (2) bat O. M. (2) par 2 buts à 1.

O. M. (Juniors A et B) bat U. S. Pérenchies (Juniors) par 2 buts à 0.

Amical-Club de la Coiffure Lilloise (1 A) bat les Lions de la Taverne des Flandres par 4 buts à 1. — Match joué sur le terrain de l'A. S. H. à Hellemmes et tout à l'avantage de la Coiffure Lilloise. Les Coiffeurs commencèrent à neuf, avec une vieille gloire du Sporting-Club Fivois M. Pierrepont, qui fit une partie superbe. Les Lions ayant avec eux le capitaine Henri de l'A. S. H. (1 A) ne pouvait faire mieux. Sont à féliciter, à la Coiffure, toute l'équipe ; aux Lions des Flandres : l'inter-gauche, l'extrême-gauche et une mention toute spéciale au gardien de but. Arbitrage excellent et impartial de M. Henri Vallin qui arbitra ce match à la satisfaction générale.

A L'UNION SPORTIVE D'AUCHEL

U. S. Auchel (1 A) bat R.C. Lensois (1 A) par 1 à 0.
U. S. A. (1 B) bat R. C. L. (1 B) par 4 buts à 2.
U. S. A. (2) bat R. C. L. (2) par 3 buts à 1.
U. S. A. (3) bat R. C. L. (3) par 3 buts à 1.
Section Polonaise (1) bat U. S. Bruay (h. c.) par 4 buts à 0.

Cercle Sportif de Beuvry (1A) bat Etoile Sportive d'Aire-sur-la-Lys (1A) par 4 buts à 2.

C'est devant deux-cents personnes que se déroula sur le terrain de Beuvry le match de championnat opposant C.S. Beuvry et Etoile Sportive d'Aire-sur-la-Lys leader et 2e du classement des matches « aller » du championnat d'Artois (4e division). La partie fut très intéressante à suivre depuis le début jusqu'à la fin. Beuvry domina pendant tout le match mais ne put arriver à augment : son score qui aurait dû être plus élevé. Toute l'équipe du C.S. de Beuvry est à féliciter particulièrement Amaury qui fit une partie superbe. A Aire l'extrême droit et l'arrière gauche. Bon arbitrage mais un peu sévère.

DEMANDES DE MATCHES

Olympique Mervillois (1 A) demande match sur son terrain, le 2 janvier, contre équipe 1 B de Série d'honneur ou 1 A de deuxième division. Indemnité : 150 francs. Téléphoner N° 12 à Merville (Nord).

RUGBY

STADE ROUENNAIS 1 CONTRE IRIS CLUB LILLOIS 1

Samedi 1er janvier sur leur superbe terrain de l'avenue du Colysée à Lambersart, les Champions du Nord recevront en un match amical l'excellente équipe du Stade Rouennais. Celle-ci a battu nettement en championnat de Normandie le Racing Club de Rouen lequel on s'en souvient battit lui-même en début de saison notre quinze local.

Ce match constituera un excellent entraînement pour le slocaux à la veille de la partie qui doit les opposer prochainement au R.A.C. pour la finale d'uchampionnat du Nord.

Le Stade Rouennais possède un pack d'avants très lourd et très actif et des lignes arrières très rapides dont l'étoile est l'écossais Byrne.

Le coup d'envoi de ce match sera sifflé à 14 h. 15 par l'excellent référée M. Michel.

BASKET-BALL

A L'OLYMPIQUE LILLOIS

Championnat du Nord. — Division d'honneur :
O. L. (1) bat I. C. A. M. (1) par forfait.
O. L. (2) bat I. C. A. M. (2 par 12 à 7.
Match Amical — R. C. R. (2) bat O. L. (4), 25 à 19.

BOXE

AU CLUB ATHLETIQUE AUCHELLOIS

Le grand gala de boxe organisé par le Club Athlétique Auchellois le 25 décembre dans la spacieuse salle de Majestic a obtenu comme toujours le plus brillant succès. La foule des grands jours se pressait autour du ring pour y goûter les sensations que procurent les combats.

Le Comité du Club comme à l'ordinaire a su faire bien les choses ; les juges MM. Debourse, d'Auchel, Descamps d'Auchel et Roland de Lille furent admirables dans leurs décisions qui furent acceptées par le public sans acrimonie. M. Duez Paul, arbitre officiel de la F.F.B. fut quelquefois à l'épreuve mais resta néanmoins très impartial.

M. Veron sut bien tenir la place de speacker ; l'orchestre symphonique du Majestic sut charmer ses auditeurs par son répertoire choisi.

1er combat en 4 rounds de 2 minutes : Chatelain du C.A.A est vainqueur de Philippe de Lille par abandon au 2e round.

2e combat en 4 rounds de 2 minutes : Potier jeune bat Duflos de Lille pour infériorité manifeste.

3e combat : Lévêque de Lille vainqueur aux points de Backer du C.A.A..

Ici nous croyons de notre devoir de signaler la différence de poids qui existait entre les deux boxeurs en faveur du lillois.

4e combat en 8 rounds de 2 minutes : Le petit Potier sortit de ce combat avec une nouvelle victoire à son actif par abandon de son adversaire Ricaud de Lille.

L'adversaire de Doyelle n'étant pas venu pour maladie, ce dernier fait une exhibition avec son camarade d'écurie Guillemont en 2 rounds de 2'.

6e combat en 10 rounds de 2 minutes : Nous voyons monter sur le ring deux boxeurs de taille et qui s'observent dès l'entrée en ligne, et les coups qu'ils se portent marquent fortement le premier round est mené avec une vitesse excessive. La cinq sonne à peine que les deux boxeurs sont déjà en présence mais Pecqueur martèle sans cesse le Lillois qui riposte parfois durement, mais que se fait cueillir à la sortie d'un coup à corps d'une droite à la carotide qui l'envoie au tapis pour le compte.

Pecqueur est vainqueur de Normand de Lille par k. o. au 2e round.

7e combat en 10 rounds de 2 minutes : Ce combat fut admirable de la part de Bouguillon qui avait devant lui un match-revanche Luneau de Paris. Du début jusqu'à la fin du combat Bouguillon fut en tous points supérieur au parisien, qui à tout instant évitait le coup fatal de l'Auchellois en se jetant en corps à corps et le tenant pour éviter le k. o. ce qui n'empêcha pas sa défaite aux points et le fit huer de la foule.

Bouguillon a voulu effacer sa défaite de Lille et fera mieux encore lors de son prochain combat contre Vermot qui l'a battu à Lille aux points.

LE GALA DE BOXE DE BRUAY-EN-ARTOIS

Une foule nombreuse assistait à cette brillante oire à laquelle l'orchestre jazz-band Valembois prêtait son excellent concours ; on remarquait de nombreuses notabilités du monde industriel et combats :

1er combat : Vambrabant (de Bruay) contre Damaniez (d'Ostricourt) au 1er round, ce dernier avantagé par le poids est déclaré vainqueur par arrêt de l'arbitre pour infériorité de son adversaire.

2e combat : Ponthier, 29 k. de Bruay contre Carpentier, 30 k. d'Auchel. Nous assistons à une galopade autour du ring ; cependant l'Auchellois plus batailleur est déclaré vainqueur aux points.

3e combat : Dembecq, 59 k. de Bruay contre Flament, 59 k. d'Auchel. Le bruaysien est déclaré vainqueur aux points.

4e combat : Minet, 57 k. de Bruay contre Hottin, 57.500, d'Ostricourt. Minet qui effectuait sa rentrée dans le ring après une longue absence fit une très belle exhibition et envoya son adversaire cinq fois au tapis au 1er round ; l'arbitre arrête le combat pour infériorité manifeste de Hottin.

5e combat : Fouquet, 49 k. de Bruay contre Ozeel, 50 k. d'Ostricourt. La tâche imposée à Fouquet était ddure ; cependant il s'en tira tout à son honneur et prit l'avantage aux 3 premiers rounds, plaçant de superbes crochets qui ébranlèrent son adversaire ; cependant Ozeel reprit l'avantage et mit à son tour Fouquet en difficulté au xderniers rounds. Le match est déclaré nul.

6e combat : Après l'entr'acte de 10 minutes : Delobelle Louis, 63 k. de Bruay, remplaçant Fancour blessé, affronte Bara, 64 k. d'Auchel.

Delobelle mène les premiers rounds, le polonais termine le 4e round groggy ; cependant récupérant, Bara se maintient jusqu'au se round t domine légèrement au dernier round. Delobelle est déclaré vainqueur aux points.

Assaut de fleuret (2 reprises de 5 touches) :

Garaier est vainqueur par 8 touches à 10.

Assaut d'épée, match-revanche en 10 touches : Peuvrel du C.A.B. breveté de l'armée française, contre Conck, d'Houdain, une des meilleures lames d'Artois. Peuvrel vainqueur par 10 touches à 9.

7e combat : Ollivon, 62 k. de Bruay contre Legrand, d'Ostricourt. Les premiers rounds sont menés à toute vitesse ; Legrand termine le 3e en difficulté et abandonne au 4e round, se plaignant d'un furoncle au bras évitant ainsi une sévère punition.

8e combat : Puis c'est le combat-vedette mettant aux prises Tassin de Bruay, contre Fred Bastin, la révélation belge.

Après un très beau combat où Tassin prit l'avantage, la victoire aux points lui est donnée.

La soirée de dimanche ajoute de nouveaux fleurons aux brillantes victoires déjà remportées par le Club Athlétique Bruaysien et spécialement par l'Etoile Bruaysienne, Tassin.

LE GALA DE QUESNOY-SUR-DEULE

Dimanche dernier, à 15 heures, dans la Salle Sainte-Cécile, rue Belle-Croix, eut lieu le grand gala de boxe amateurs organisé par le Boxing-Club Quesnoysien.

M. Mayart remplissait les fonctions d'arbitre, et MM. X..., de Comines, et Y..., de Paris, celles de juges.

Les spectateurs se retirèrent enchantés de cette réunion, car tous les combats étaient bien équilibrés et donnèrent entière satisfaction aux plus difficiles.

En voici les résultats :

Premier Combat (en 4 rounds de 2 minutes). — Biel de La Madeleine, élève de Arnout, vainqueur aux points, de Delbecq, de Comines, élève Minne.

Deuxième Combat (en 4 rounds de 2 minutes). — Lemaître, de Marquette, élève Lecomte, vainqueur par abandon, de Delvoye, de Quesnoy, élève Lecointre.

Troisième Combat (en 4 rounds de 2 minutes). — Geldofte, de Marquette, élève Lecomte, vainqueur par abandon, de Brente Charles, élève Minne.

Quatrième combat (en 4 rounds de 2 minutes). — Cornille de Marquette, élève Lecomte, vainqueur aux points, de Blin de La Madeleine, élève Arnout.

Cinquième Combat (en 4 rounds de 2 mintes). — Castrice, de Comines, élève Minne, vainqueur par abandon au 2e round, de Delmotte, de Marquette, élève Lecomte.

Sixième Combat (en 6 rounds de 2 minutes). — Max Louis, 68 kilos, élève Lecointre, le dur cogneur Quesnoysien, vainqueur par k.-o. au troisième round, de Hayart 63 kilos, de Comines, élève Minne.

Septième Combat (en 8 rounds de 2 mintes). — Jim Maurice, 63 kilos, élève de Lecointre, de Quesnoy, vainqueur de Plouy, 67 kilos, élève de Minne, de Comines, par k.-o. au premier round.

LUTTE

AU « CERCLE APOLLON HELLEMMOIS »

Mercredi 29 et vendredi 31 décembre, à 19 h. 30 précises, convocation générale de tous les membres actifs. Sérieux entraînements en vue de notre match retour qui doit avoir lieu le 9 janvier 1927, à Roubaix, avec l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques. Présence indispensable.

POIDS ET HALTÈRES

AU CLUB HALTEROPHILE LILLOIS

Au cours du concours de classement qui a eu lie uau siège du Club Haltérophile Lillois, 29 rue de Wazemmes, le dimanche 26 décembre courant, deux records du Nord ont été battu. Le 1er à l'arraché à gauche a été porté à 71 kilos par Vanden Héden, un be lathlète de 19 ans, plein d'avenir (poids mi-lourd) du Club de la Jeunesse a été le soulevé de terre à deux bras porté à 205 kilos par Terrache Albert du Club Haltérophile Lillois. Haltérophile de 1er ordre Terrache s'est classé 2e de France dans sa catégorie poids moyen du Critérium qui au eu lieu à Paris le 10 novembre dernier.

Le match de lutte (défi) qui a eu lieu après le concours entre Victor Lahoutte et Gramberiti a duré 25 minutes exactement et s'est terminé par une ovation sans précédent lorsque le fin lutteur qu'est Lahoutte tomba Gramberiti ; surpris par une clef portée avec une rapidité inouïe par son adversaire. Pendant le combat tout ce qu'on peut imaginer de ruses, feintes et adresse ont été déployées. Aussi vainqueur et vaincu ont été félicités chaleureusement par la foule présente.

CYNOPHILIE

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS CANINES

La cinquième réunion du Comité provisoire s'est tenue le dimanche 12 décembre. Deux nouvelles Sociétés s'étaient fait représenter.

Après lecture du procès-verbal de la réunion précédente, il fut donnée la liste d'acceptation des personnalités cynophiles du Comité Technique consultatif.

L'assemblée décide que la réunion de constitution définitive de la Fédération aurait lieu le dimanche 23 janvier 1927.

Les Sociétés qui n'auraient pas reçu d